

UN-REDD | REDD+ ACADEMY

PROGRAMME



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



*Empowered lives
Resilient nations*



unitar

United Nations Institute
for Training and Research

e-ACADÉMIE REDD+

Réduction des émissions provenant de la
déforestation et de la dégradation des forêts

**APPROFONDIR LA REDD+
PROGRAMME**

Table des matières

Contexte	1
Groupes cibles et objectifs d'apprentissage	1
Structure et contenu pédagogique	2
Module 1 : Les Systèmes nationaux de surveillance des forêts pour les besoins de la REDD+	2
Module 2 : Les Niveaux d'émission de référence des forêts (NERF).....	3
Module 3 : Les Garanties REDD+ au titre de la CCNUCC.....	3
Module 4 : Attribution des incitations - Approches à adopter	4
Module 5 : Engagement des parties prenantes à la REDD+	4
Module 6 : Une bonne gouvernance.....	5
Méthodologie et certification	5
Ressources d'apprentissage	6
Exigences techniques	7

Contexte

L'Académie REDD+ est une initiative de renforcement des capacités menée et coordonnée par le Programme ONU-REDD et l'Unité Éducation et Formation du Programme des Nations Unies pour l'environnement, qui cherche à répondre à l'ampleur du défi que représente l'atténuation des changements climatiques dans le monde et à permettre un renforcement des capacités systématique et ciblé afin de mettre en œuvre REDD+ sur le terrain.

L'Académie REDD+ a été conçue pour répondre aux besoins des pays partenaires du Programme ONU-REDD et fournir un programme de formation régional ciblé à l'ensemble des acteurs impliqués dans les programmes nationaux REDD+. L'Académie REDD+ s'articule donc autour des principes suivants :

- Favoriser la participation de nouveaux acteurs REDD+ issus des secteurs économiques et politiques pertinents afin de réduire la déforestation et la dégradation des forêts ;
- Tirer parti des initiatives existantes de renforcement des capacités REDD+ ;
- Garantir la livraison d'une expérience d'apprentissage durable et à long terme ;
- Adopter une approche axée sur la demande en formation spécifique à chaque région et liée à la mise en œuvre de la REDD+ ; et
- Faciliter la coopération Sud-Sud.

L'e-Académie REDD+ propose deux cours à distance (e-cours) dont l'objectif est de garantir l'accessibilité à tous du matériel pédagogique élaboré dans le cadre de l'Académie REDD+. Les deux cours sont intitulés Les principes fondamentaux de la REDD+ et Approfondir la REDD+. Le premier cours couvre les principes de base nécessaires à une bonne compréhension de la REDD+ tandis que le second permet de mieux comprendre les avantages que présente la mise en œuvre de la REDD+ au niveau national pour les pays participants. Dans l'ensemble, les deux cours offrent un aperçu des principaux enjeux de la REDD+ dans le but d'habiliter les participants à contribuer à un processus national REDD+ bien informé.

Groupes cibles et objectifs d'apprentissage

L'e-Académie REDD+ a pour but de former les décideurs REDD+ dans les domaines économiques et politiques, essentiels à la réussite des actions axées sur les résultats, dans des secteurs tels que l'agriculture, l'énergie, l'exploitation minière, la finance et la planification du développement.

Les informations présentées dans ces deux cours s'avéreront également utiles pour les autres parties prenantes REDD+, telles que la société civile et le milieu universitaire.

Le cours Approfondir la REDD+ cible les personnes susmentionnées, qui possèdent déjà des notions de ce que sont les principes de la REDD+.

À la fin du deuxième cours, les participants seront en mesure de :

- Décrire le processus et les objectifs de l'élaboration d'un Système national de surveillance des forêts ;
- Expliquer pourquoi il est important de développer des niveaux [d'émission] de référence des forêts (NERF/NRF) ;
- Expliquer pourquoi les systèmes d'information sur les garanties sont nécessaires dans la mise en œuvre de la REDD+ ;
- Décrire les caractéristiques d'un système d'attribution des incitations ;
- Décrire l'importance de l'engagement des parties prenantes pour une mise en œuvre réussie de la REDD+ ;
- Décrire les critères de gouvernance sous-jacents susceptibles d'influer sur la mise en œuvre de la REDD+ ;

Structure et contenu pédagogique

Le cours Approfondir la REDD+ s'articule autour de six modules. Tandis que le cours sur Les principes fondamentaux de la REDD+ étudie comment préparer et mettre en œuvre la REDD+ au niveau national par le biais d'une Stratégie nationale ou Plan d'action, en passant notamment en revue les ressources financières disponibles, le cours Approfondir la REDD+ présente les trois autres éléments composants de la REDD+, auxquels s'ajoutent l'importance de l'engagement des parties prenantes concernées dans le processus ainsi que les principes de bonne gouvernance.

Les six modules sont les suivants :

1. Les Systèmes nationaux de surveillance des forêts pour les besoins de la REDD+ ;
2. Les Niveaux d'émission de référence des forêts (NERF) ;
3. Les Garanties REDD+ au titre de la CCNUCC ;
4. Attribution des incitations - Approches à adopter
5. L'engagement des parties prenantes à la REDD+ ;
6. Une bonne gouvernance

Module 1 : Les Systèmes nationaux de surveillance des forêts pour les besoins de la REDD+

Ce module examine comment les pays peuvent mesurer leur performance REDD+ en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il répond aux questions suivantes :

- Qu'entend-on par Systèmes nationaux de surveillance des forêts (SNSF) ?
- Pourquoi les SNSF sont-ils nécessaires dans le cadre de la CCNUCC ?
- Comment les SNSF sont-ils développés et mis en œuvre ?

Objectifs d'apprentissage

À la fin du premier module, les participants seront en mesure de :

- Définir un Système national de surveillance des forêts ;
- Décrire le processus et les fonctions de l'élaboration d'un Système national de surveillance des forêts ;
- Identifier les outils disponibles dans le cadre de l'élaboration d'un Système de surveillance national des forêts ;
- Décrire le processus de Mesure, notification et vérification de la REDD+.

Module 2 : Les Niveaux d'émission de référence des forêts (NERF)

Ce module présente l'un des quatre éléments de la préparation à la REDD+ : les niveaux (d'émission) de référence des forêts. Ce module explique :

- Ce que l'on entend par NERF/NRF ;
- Comment favoriser le développement d'un NERF/NRF ;
- Comment soumettre un NERF/NRF.

Objectifs d'apprentissage

À la fin du deuxième module, les participants seront en mesure de :

- Décrire les Niveaux (d'émission) de référence des forêts (NERF/NRF) ;
- Expliquer l'importance de l'élaboration des NERF/NRF ;
- Décrire le processus d'élaboration et de soumission des NERF/NRF ;
- Expliquer pourquoi et comment il est recommandé de prendre en compte les circonstances nationales.

Module 3 : Les Garanties REDD+ au titre de la CCNUCC

Le présent module étudie le concept des garanties et des systèmes d'information sur les garanties (SIG) pour la REDD+ au titre de la CCNUCC. Il comprend des sections sur :

- Les exigences en matière de garanties REDD+ au titre de la CCNUCC, y compris les sept garanties de « Cancún » ;
- Un cadre conceptuel des approches nationales pour satisfaire à ces exigences de garanties (et autres) ;
- Les considérations et les étapes génériques dans la conception d'un système d'information sur les garanties (SIG) ;
- Les considérations sur le contenu des résumés des informations sur les garanties ;
- Les outils ONU-REDD disponibles pour aider les pays à concevoir et appliquer leurs approches nationales des garanties REDD+.

Objectifs d'apprentissage

À la fin du troisième module, les participants seront en mesure de :

- Décrire les garanties de Cancún pour la REDD+ ;
- Citer les éléments requis dans un mécanisme de garanties d'un pays ;
- Expliquer pourquoi les systèmes d'information sur les garanties sont nécessaires à la mise en œuvre de la REDD+ ;
- Citer les outils disponibles pour appuyer le développement des garanties.

Module 4 : Attribution des incitations - Approches à adopter

Le présent module examine les approches à adopter en matière d'attribution des incitations, également connues sous le nom de « systèmes de partage des avantages » visant à encourager une prise d'initiative de la part des parties prenantes. Ce module comprend des sections sur :

- Ce qu'est un système d'attribution des incitations ;
- Les principes clés à suivre afin d'établir un système d'attribution des incitations ;
- Les problématiques à prendre en compte dans un système d'attribution des incitations.

Objectifs d'apprentissage

À la fin du quatrième module, les participants seront en mesure de :

- Définir un système d'attribution des incitations ;
- Décrire les caractéristiques d'un système d'attribution des incitations ;
- Décrire l'importance de l'efficacité, de l'efficience et de l'équité ;
- Expliquer les sept problématiques clés liées à la conception d'un système d'attribution des incitations ;

Module 5 : Engagement des parties prenantes à la REDD+

Le présent module décrit l'importance de l'engagement des parties prenantes dans les processus REDD+, ainsi que les outils et les points d'entrée visant à promouvoir l'implication des parties prenantes. Le module inclut des explications sur :

- Ce que l'on entend par partie prenante dans le contexte de la REDD+ ;
- Le fondement de l'engagement des parties prenantes ;
- Comment impliquer les parties prenantes dans les activités REDD+ ;
- Le consentement libre, préalable et éclairé ;
- Les mécanismes de recours.

Objectifs d'apprentissage

À la fin du cinquième module, les participants seront en mesure de :

- Expliquer ce que l'on entend par partie prenante dans le contexte de la REDD+ ;
- Décrire l'importance de l'engagement des parties prenantes dans une mise en œuvre réussie de la REDD+ ;
- Citer les outils disponibles pour mener à bien le processus d'engagement des parties prenantes ;
- Expliquer l'importance d'un consentement libre, préalable et éclairé.

Module 6 : Une bonne gouvernance

Ce module présente l'importance d'une bonne gouvernance dans les processus de la REDD+ :

- La gouvernance et les décisions de la CCNUCC concernant la REDD+ ;
- Les critères de gouvernance qui sous-tendent les facteurs de déforestation et de dégradation des forêts et les obstacles aux activités « plus » ;
- La gouvernance permettant d'élaborer des stratégies nationales et des politiques et mesures (P&M) REDD+ efficaces et réussies ;
- Le suivi et la reddition de comptes pour les P&M ;
- Le renforcement de la gouvernance nécessaire à la mise en œuvre des SN/PdA et des P&M ;
- La gouvernance et les garanties REDD+ ;
- La gestion des fonds REDD+.

Objectifs d'apprentissage

À la fin du sixième module, les participants seront en mesure de :

- Définir la signification d'une bonne gouvernance dans le contexte de la REDD+ ;
- Expliquer l'importance d'une bonne gouvernance pour une mise en œuvre efficace de la REDD+ ;
- Décrire les critères de gouvernance sous-jacents qui influenceront sur la mise en œuvre de la REDD+ ;
- Expliquer le rôle d'une bonne gouvernance dans l'élaboration de stratégies nationales et de politiques et mesures efficaces.

Méthodologie et certification

Le cours respecte le rythme et le calendrier des professionnels qui travaillent à plein temps. Les participants ont la possibilité d'apprendre à travers diverses expériences : retenir l'information (par la lecture) ; interagir (par des activités) ; et réfléchir (en tenant compte de leur propre réalité).

Les six modules du cours sont autonomes. Ils peuvent donc être suivis dans un ordre quelconque. Il est toutefois recommandé aux apprenants de suivre les modules dans un ordre chronologique, dans le cas où ils ne disposeraient d'aucune connaissance préalable.

Chaque module est validé par un badge qui atteste de la réussite de l'apprenant. L'obtention des six badges, attribués après validation des six modules du cours, donnera lieu à une attestation de réussite.

Ressources d'apprentissage

Le cours propose une gamme d'activités et d'expériences pédagogiques d'accompagnement, y compris des présentations vidéo, des leçons interactives, un journal d'apprentissage et un jeu-questionnaire (quiz).

Présentations vidéo

Chaque module est présenté par un expert du sujet dans une courte vidéo. Celle-ci dévoile le contenu du module et présente les principaux concepts et principes abordés.

Leçons interactives

Les leçons interactives ont pour but d'atteindre trois ou quatre objectifs spécifiques d'apprentissage par module et contiennent une série d'espaces interactifs. Celles-ci guident le parcours de l'apprenant à travers les différents thèmes et messages clés du module et sont reliées à des pages spécifiques des journaux d'apprentissage.

Journaux d'apprentissage

Les journaux d'apprentissage sont des documents qui contiennent toutes les informations nécessaires pour répondre aux jeux-questionnaires.

Jeu-questionnaire (quiz)

Les jeux-questionnaires peuvent être complétés à tout moment. Ils permettent d'évaluer la réalisation des objectifs d'apprentissage pour chaque module. Chaque quiz donne lieu à trois essais maximum. Une réussite d'au moins 70 % permet à l'apprenant de recevoir un badge associé au module en question. Après avoir réussi les six jeux-questionnaires et obtenu les six badges disponibles, les apprenants peuvent télécharger une attestation de réussite depuis la page d'accueil du cours.

Évaluation de la formation

Les participants seront priés de faire part de leurs commentaires en remplissant un formulaire de rétroaction accessible à la section « Attestation et évaluation de la formation » sur la page d'accueil du cours.

Exigences techniques

Navigateur :

- Le cours fonctionne mieux avec Firefox 3.6 (ou une version plus récente) (téléchargement gratuit à l'adresse <https://www.mozilla.org/fr-FR/>)
- Le cours est également compatible avec Google Chrome (téléchargement gratuit à l'adresse <https://www.google.com/intl/fr/chrome/>)
- Pour des raisons techniques, il est déconseillé d'utiliser Internet Explorer.
- Remarque : JavaScript et les cookies doivent être activés.

Logiciel :

- Adobe Acrobat Reader (téléchargement gratuit à l'adresse <https://get.adobe.com/fr/reader/>).
- Adobe Flash Player (téléchargement gratuit à l'adresse <https://get.adobe.com/fr/flashplayer/>)
- Microsoft Office (version Windows ou Apple) ou Open Office (téléchargement gratuit à l'adresse <https://www.openoffice.org/fr>)

Plateforme : Windows 95, 98,2000, NT, ME, XP ou une version supérieure ; MacOS 9 ou MacOS X ; Matériel informatique : 64 MB de mémoire RAM et 1 Go d'espace libre sur le disque dur

Modem : 56 K